

**Bourse aux jouets et à la puériculture –
23 novembre 2024**

Nom du déposant :		Tel. Portable :			
Adresse :					
Code postal :		ville :			
e.mail :					
	Désignation précise (marque, couleur...)	CAT	PRIX	vendu	pointage
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
Le déposant reconnaît avoir pris connaissance du règlement de cette bourse, inscrit au verso et l'accepte.			Total vente		
			Retenue 25 %	-	
<u>Signatures du déposant</u> - au moment du dépôt : - Au moment de l'encaissement :			TOTAL A PAYER :		
			<input type="checkbox"/> chèque <input type="checkbox"/> Espèces		

Bourse aux jouets et à la puériculture

23 novembre 2024

Principe : Nous prenons en dépôt et mettons en vente, pour tout particulier de Quingey et ses environs vos jeux et jouets pour enfants : (jeux de société, jeux vidéo, jeux d'éveil, jeux de construction...).

Où ? La vente aura lieu à la **Mairie De Quingey Salle Giacometti**

Quand ? Dépôt : **mercredi 20 novembre de 8h00 à 12h00, jeudi 21 novembre de 16h00 à 19h00** et le **vendredi 22 novembre de 16h00 à 18h00** à la **Mairie De Quingey Salle Giacometti**

Vente : le **samedi 23 novembre de 09h00 à 13h00** à la **Mairie De Quingey Salle Giacometti**

Reprise des invendus et paiement : le **lundi 25 novembre de 09h00 à 11h00** à la **Mairie De Quingey Salle Giacometti**.

Tous les invendus non repris à cette date deviendront soit la propriété du centre soit seront donnés à TRI.

Comment ? Chaque liste (25 articles maximum par liste) sera remplie à l'avance par le déposant (En cas de problème un bénévole sera disponible au moment de l'enregistrement).

Le prix des jeux ! Il est fixé au moment du dépôt. Ce prix doit être raisonnable. Les organisateurs peuvent réfléchir avec vous à une fourchette de prix

Tous les jeux non retirés seront donnés à différentes associations ou gardés au centre de loisirs qui organise la vente. Vous pouvez préciser dès le dépôt si vous souhaitez ou non récupérer les invendus.

Les bénéfices de la vente seront utilisés pour financer l'achat de jeux et matériel pour les enfants du centre de loisirs.

Au moment du dépôt, 3,00 € de frais d'enregistrement par liste sera demandé. Ces frais d'enregistrement sont obligatoirement versés le jour du dépôt

Une commission de 25 % sera retenue sur le montant des ventes.

Chaque article devra être déposé propre, complet, en bon état général, ne présenter aucun danger dans son utilisation

Les jeux électroniques et appareils électriques devront être vendus avec des piles

N'hésitez pas à préparer des lots (livres, petites voitures...).

Catégories de jeux qui peuvent être déposés :

- Jeux d'éveil (jeux pour les enfants de 0 à 2 ans)
- Jeux de construction ou Jeux individuels (lego, puzzles,)
- Jeux de société
- Jeux extérieurs
- Jeux vidéo ou jeux électroniques
- Livres, CD, DVD
- Poupées, landau, dînette...
- Puériculture (transat, poussette, chaise haute, lit parapluie, parc, tapis d'éveil,...)

Sauf exception, nous ne prenons pas les peluches (merci de nous co

Attention ! Nous prenons toutes les précautions possibles pour l'entreposage et l'exposition de vos objets, toutefois l'association des Francas du Doubs décline toutes responsabilités en cas de vol, perte ou détérioration.

**Merci de remplir
la liste au verso**